



## Squat sur un terrain en zone verte

Par **mythique**, le **01/09/2015** à **17:44**

Bonjour

Mon ex mari et moi possédons un terrain non constructible que nous avons gardé en commun après le divorce.

Il y a quelques années mon ex mari avait dépanné un homme qui se trouvait sans logement en l'autorisant à dormir dans la caravane qui se trouvait sur le terrain.

Et depuis, impossible de le faire partir. Il a envahi le terrain de toutes sortes d'objets, s'est aménagé des espaces, cultive son potager.....Bref, il n'a pas l'intention de partir!

Y a-t-il un moyen de le faire partir, sachant que la mairie et la gendarmerie sont au courant mais....comment dire.....s'en fichent!

Sommes-nous condamnés à supporter cet individu sans gêne, sachant qu'il est sûrement protégé par toutes sortes de fondations qui vont nous dire que nous sommes des monstres sans cœur car il est sans abri?

Je précise que je ne gagne pas le smic et que MOI je paye un loyer.

Merci à vous pour vos réponses.